



Programme de science participative 2012 - 2015

LE RUCHER PÉDAGOGIQUE COMMUNAL



Les ruches installées ici sont pour vous. C'est le moyen d'observer la santé des colonies d'abeilles en lien avec la diversité et la qualité des ressources qu'elles trouvent dans les espaces verts de la commune et dans les champs aux alentours.

Les ruches ont été installées au printemps 2012 par la municipalité avec les apiculteurs, les porteurs du projet et le personnel communal. Des essaims y ont été placés et une ruche est restée vide pour attirer un essaim naturel qui pourrait aller s'installer dans une cheminée... Des fleurs ont été semées autour pour participer à la création de ressources diversifiées.

La mairie est propriétaire de ce rucher et des colonies d'abeilles. Elle a souscrit son adhésion au syndicat apicole « l'Abeille des Deux-Sèvres » en même temps que l'assurance responsabilité civile. La détention de ruche est déclarée au « Groupement de Défense Sanitaire Apicole » du département et à l'INSEE.

Ce rucher est à votre disposition pour apprendre et vous familiariser avec la présence des abeilles. Le suivi de leur santé nous renseigne sur la diversité de notre environnement.